

Discours d'ouverture

Assemblée des Etats Parties, Novembre 2008

Monsieur le Président,

Excellences,

Mesdames et Messieurs,

Je souhaiterais en premier lieu féliciter le nouveau Président de l'Assemblée des Etats parties Son Excellence M. Christian Wenaweser.

La réunion annuelle des Etats Parties au Statut de Rome, revêt cette année une importance particulière.

Tout d'abord d'un point de vue historique, parce qu'elle a lieu presque jour pour jour, soixante ans après la déclaration universelle des droits de l'homme. Souvenons nous la célèbre déclaration de René Cassin, qui nous rappelle *que 'la méconnaissance et le mépris des droits de l'Homme ont conduit à des actes de barbarie qui révoltent la conscience de l'humanité'*.

Faire en sorte que de tels actes, de tels crimes ne restent pas impunis, tel est l'objectif majeur de la Cour pénale internationale, qui a vu le jour avec le Statut de Rome, dont nous célébrons aujourd'hui le dixième anniversaire. Je tiens à souligner que cet anniversaire a également une grande importance pour les

victimes de ces crimes, pour lesquelles le Fonds des victimes a été créé et que je préside actuellement.

Je souhaite rappeler à cette occasion le rôle fondamental et novateur de ce Fonds. En effet, son action est intrinsèquement liée à celle de la Cour parce qu'il ne peut intervenir que si la Cour elle-même est saisie: par le versement aux victimes des réparations ordonnées par les Juges, par la mise en œuvre d'actions permettant d'offrir aux victimes de crimes ressortant de la compétence de la Cour une réadaptation physique, ou psychologique ou encore un soutien matériel.

A ce jour, 18 projets en Ouganda et 16 projets en la République démocratique du Congo ont été validés par les juges de la Cour. Ces projets bénéficieront à des milliers de victimes dont les souffrances passées et présentes seront enfin prises en considération. Au moment où je vous adresse ces quelques mots, grâce aux actions du Fonds sur le terrain, un nombre croissant de victimes mutilées, humiliées, diminuées, ont à nouveau une apparence normale, retrouvent leur dignité et regagnent peu à peu leur place dans la société.

Grâce aux partenariats établis par le Fonds, plusieurs organisations se sont jointes à nous pour apporter leur soutien, leur expertise et autres contributions, permettant une réhabilitation physique, psychologique, matérielle et sociale de ces victimes.

Beaucoup a déjà été fait, mais le plus difficile doit encore être réalisé.

Nous avons récemment lancé une campagne de financement de 10 millions d'euros, visant à fournir une assistance immédiate à plus d'un million sept cent mille de victimes de viol. Vous le savez, le viol est utilisé hélas comme tactique de guerre dans les zones où nous travaillons. Ces mères de famille, sœurs, frères, filles, fils, vivent une réalité terrible, rejetés par leurs proches, leur propre famille, leurs voisins, leurs amis, exclus pour la simple raison qu'ils étaient là au moment où leur communauté a été attaquée. A travers l'assistance que nous sollicitons, nous voulons dire aux centaines de milliers de victimes de tels crimes, qu'elles ne sont plus seules : nous sommes là pour les aider à guérir leurs blessures, pour les aider à retrouver la dignité et le courage nécessaires à la reconstruction de leur famille, de leur communauté, et de leur société. Nous avons reçu plusieurs intentions concrètes de nous aider dans cette initiative. Le Danemark a été le premier pays à nous soutenir dans cette initiative. Depuis, plusieurs autres pays ont manifesté leur intention d'appuyer également cet effort, ce que nous apprécions profondément, tout comme ceux qui nous soutiennent par leurs contributions générales au Fonds.

Lors de la dernière réunion du Conseil de Direction, nous avons décidé de donner une importance particulière à la communication et au dialogue. Nous n'ignorons pas quelles sont les attentes légitimes de tous ceux qui contribuent au Fonds, et qui souhaitent être régulièrement informés des activités développées par celui-ci. Nous savons que des efforts importants doivent être

entrepris en ce domaine et nous espérons que le Secrétariat du Fonds parviendra à répondre à ces attentes, en développant une véritable politique de communication, transparente et accessible à tous. Le Fonds que nous représentons se veut un Fonds vivant, actif, qui réponde efficacement tant aux besoins des victimes qu'aux attentes des Etats qui lui ont donné naissance. Votre appui et, surtout, votre intérêt pour le succès du Fonds nous encouragent à poursuivre nos efforts, et à travailler en étroite collaboration avec vous, pour le bénéfice des victimes.

Je voudrais enfin terminer cette intervention par une note plus personnelle. Aujourd'hui est sans doute l'une des dernières fois où je m'adresse à vous. Comme vous le savez, mon mandat, ainsi que celui de la plupart de mes collègues, prendra fin l'année prochaine. Vous devrez donc choisir de nouveaux candidats pour les postes que nous occupons aujourd'hui. Je pense qu'il est temps de réfléchir dès aujourd'hui aux meilleurs profils, aux personnes les plus aptes à remplir la difficile mission qui est la nôtre. Il me semble, pour ma part, que les besoins du Fonds ont évolué avec le temps, et que le Conseil de direction doit aussi être composé de personnes dynamiques, prêtes à se déplacer, à se rendre sur les lieux mêmes où les actions sont mises en œuvre, et à mesurer directement l'impact de ces actions sur les populations concernées.

Au nom des victimes pour lesquelles vous êtes engagés à nos côtés, je vous remercie.

